

GUIDE DU VOYAGEUR

SUR LES

BATEAUX A VAPEUR

De Rouen à Paris,

Suivi d'une Notice

SUR LE CHEMIN DE FER DE PARIS A SAINT-GERMAIN;

ET CONTENANT

LA DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES RIVES
DE LA SEINE,

UNE CARTE DRESSÉE PAR M. O. MACCARTHY

et

50 VIGNETTES DESSINÉES PAR M. E. BRETON,

ET GRAVÉES PAR LES PREMIERS ARTISTES.

La Seine, dont le voyageur peut parcourir les bords en peu de jours, reveille plus d'idées imposantes et rappelle plus de grands événements, que ce fleuve immense de l'Amérique septentrionale dont le cours embrasse la moitié d'un monde.

Cit. Journ. de



Se vend

SUR LES BATEAUX A VAPEUR;

ET A PARIS.

AUBERT ET Cie,
Galerie Véro-Dodat.

LAVIGNE, LIBRAIRE,
1, rue du Paon.

line , à six lieues trois quarts d'Évreux , n'offre de remarquable que l'ancien hôpital fondé par le duc de Penthièvre, transformé plus tard en château, et ayant appartenu à la duchesse d'Albuféra, veuve du maréchal Suchet.

44. VERNON (RIVE GAUCHE).

Arrondissement d'Evreux. — Canton de Vernon. —
Population , 5,300 habitants.

Cette ville est dans une agréable situation , au milieu d'une plaine fertile , à six lieues E. N. E. d'Évreux , quatre lieues S. des Andelys , vingt et une lieues O. N. O. de Paris, sur une des routes de cette capitale à Rouen. Elle a appartenu long-temps aux ducs de Normandie.

Il en est fait mention pour la première fois dans les monuments historiques , au onzième siècle , sous le nom de *Vernonium castrum*.

La tradition rapporte que le pays fut occupé par les Romains et qu'ils y laissèrent des traces de leur passage. On a cru découvrir, vers la partie orientale d'un bois qui domine le faubourg de Vernonet, les vestiges d'un de ces camps appelés dans toute la France *camps de César*.

Situé sur la frontière de deux états, Vernon fut pendant la féodalité exposé à toutes les guerres de cette époque désastreuse.

En 1047, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, en fait don à son parent, Guy, fils de Regnaud, comte de Bourgogne, qui, après en avoir joui trois ans, se soulève contre son bienfaiteur à l'instigation de quelques seigneurs de la contrée. Il est vaincu et pardonné; mais, dédaigné de tout ce qui l'entoure, il quitte la cour de Normandie pour celle de Bourgogne,

En 1123, Henri I^{er}, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fortifie Vernon et y fait construire la tour qu'on y voit encore.

Les guerres qui éclatent entre le roi de France Louis VII, dit le Jeune, et les ducs de Normandie, donnent à cette ville une triste célébrité. Le monarque, à la tête d'une nombreuse armée, l'assiège en 1151 et s'en rend maître. Le Normand, effrayé des succès du roi, lui fait toutes les soumissions obligées; et Vernon lui est remis.

Au printemps de 1153, Louis VIII, instruit que Richard, fils du châtelain de Vernon, pille les marchands sur le chemin royal, sort de grand matin de Mantes et fait livrer aux flammes le bourg qui entoure le château.

Vers la fin de juillet de cette année, le même roi, à la tête d'une armée nombreuse, vient mettre le siège devant Vernon. Mais, après quinze jours d'attaque inutile, Thierry, comte

de Flandre, dont les troupes forment la plus grande partie de l'armée royale, veut se retirer. Louis VIII négocie avec Richard; il est convenu que l'étendard du roi sera arboré sur la tour, et l'on commet à sa garde un homme d'armes noble, qui n'est, ni de l'un, ni de l'autre parti.

Par suite de cette demi-capitulation, la place est remise au monarque qui, au mois d'août, ayant fait la paix avec le duc de Normandie, la lui restitue; et celui-ci, comme dédommagement des frais de siège, fortification et défense, paie deux mille marcs d'argent.

Le château de Vernon reste aux Normands jusqu'en 1195, où le duc Richard, roi d'Angleterre, le cède à Louis, fils de Philippe-Auguste, à l'occasion du mariage de ce prince avec Blanche sa nièce. La remise eut lieu en 1196, mais, la guerre ayant éclaté de nouveau en septembre 1198, une bataille fut livrée entre Gamaches et Vernon; et Philippe-Auguste, vaincu par Richard Cœur-de-Lion, eut grand peine à trouver un refuge dans la tour. On découvre encore tous les jours, dans la plaine où se livra cette bataille, des fragments d'armures, des armes brisées et d'autres objets dévorés par la rouille.

La forteresse resta, ainsi que le bourg, au pouvoir des rois de France. Saint Louis y

fit construire une *Maison-Dieu* (hôpital), dans un lieu très-aéré, et la fit desservir par vingt-cinq sœurs, deux prêtres et un grand nombre de chambrières, fondation qui coûta 30,000 livres. Ce roi affectionnait beaucoup cet hôpital, et, chaque fois qu'il venait à Vernon, il le visitait avant de se rendre au château.

Sous Philippe de Valois, les Anglais, après avoir vainement porté la guerre en Flandre, font une descente en Normandie, balayent tout sur leur passage, prennent Caen, livrent aux flammes Vernon et ses alentours. Maîtres de cette ville, à l'aide des démêlés des factions si connues des Bourguignons et des Armagnacs, ils ne peuvent s'y maintenir quand Charles VII appelle les Français aux armes. Le roi somme le gouverneur, comte d'Orgemont, de rendre la forteresse; celui-ci fait prendre chez tous les serruriers de la ville toutes les vieilles clefs qu'on peut trouver et les envoie insolemment au prince. Le lendemain, les troupes françaises s'étant rapprochées, il fallut changer de ton et capituler.

Les rois ont plusieurs fois donné cette ville en apanage aux reines de France. Avant la révolution elle avait le titre de *bonne ville*, grâce à ses hautes murailles, à ses fossés profonds, à ses six portes, à sa formidable tour.

Elle possédait aussi une église collégiale de Notre-Dame, une autre église paroissiale de Sainte-Geneviève, un collège renommé et plusieurs couvents des deux sexes, entre autres un de Capucins et un autre de chanoinesses-hospitalières de saint Augustin, qui desservaient l'hôpital. De toutes ces fondations il ne reste que l'hôpital de saint Louis et l'église Notre-Dame qui est d'une belle architecture gothique. L'aspect de la nef est imposant. Une des chapelles renferme un tombeau en marbre blanc, curieux par les costumes du temps.

Dans l'église de l'Hôtel-Dieu, on admire les jolies colonnes torsées qui supportent la tribune. Le collège, qui avait été fondé par Henri IV, a été reconstruit par les soins du duc de Penthièvre, aïeul du roi Louis-Philippe.

L'ancien château de Bizy, fondé par le maréchal de Belle-Isle, et qu'on voyait à l'extrémité du faubourg de ce nom, a été démoli, à l'exception de ses magnifiques écuries. C'était un des plus beaux de la Normandie. Après avoir appartenu au comte d'Eu, il avait passé au duc de Penthièvre. Un château moderne, fort agréable, s'élève sur son emplacement. Le parc renferme de belles cascades. Lors de la Restauration, le général Suir, qui en était propriétaire, le céda à la duchesse douairière d'Or-

léans. Louis-Philippe, à qui il appartient, s'y rendait fréquemment avant son avènement au trône. Il reste de l'ancienne enceinte de la ville une tour fort élevée; on y a déposé les archives communales.



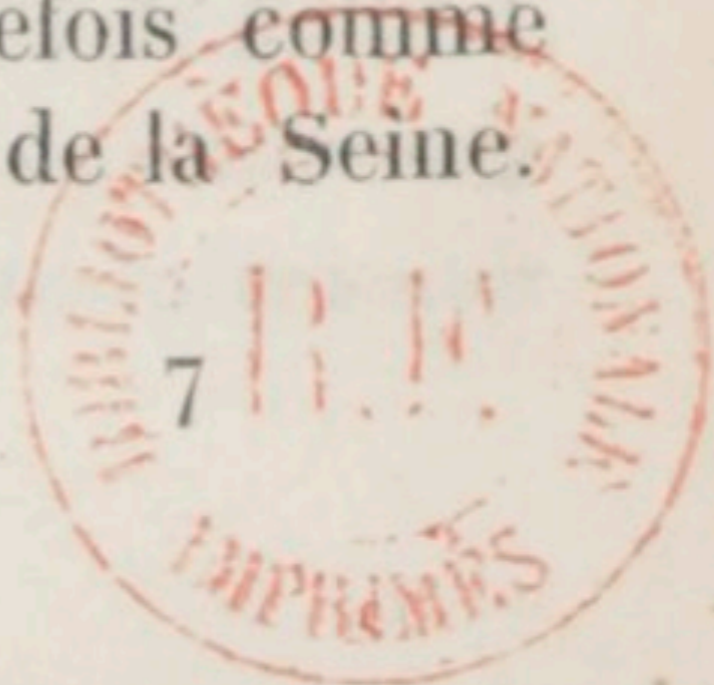
On voit à l'une des extrémités du pont un vieux bâtiment, qu'une tradition fabuleuse fait remonter à Jules César, le héros de tous les conteurs crédules. Il appartient aux derniers siècles du moyen âge.

On a placé à Vernon, depuis la Restauration, le *parc de construction des équipages militaires*, qui, au moment de l'invasion des al-

liés en 1814, avait été transféré de Commercy à Saint-Germain. Un vaste édifice, nouvellement bâti, et qu'on aperçoit de la Seine, a été consacré à cette destination et au casernement de la troupe.

La promenade qui entoure la ville, en forme de boulevard, promet toute autre chose que les rues tortueuses, étroites, et les vieilles maisons, bâties la plupart en pans de bois, qui frappent désagréablement les regards quand on pénètre dans son enceinte. Une autre promenade qui mérite d'être visitée est l'avenue du château de Bizy dont nous avons parlé.

Sur la rive droite de la Seine s'étend le faubourg de Vernonet, où l'on voit un vaste moulin à farine et une fonderie de zinc. Il est uni à la ville par un pont de construction fort ancienne, divisé en deux parties, entre lesquelles règne un terre-plein de 42 mètres; la première, du côté de la ville, se compose de dix arches en maçonnerie ou en charpente, de 6 à 11 mètres de largeur, et de neuf piles en maçonnerie; la seconde, du côté opposé, a treize arches et douze piles d'inégales formes et dimensions. Le débouché total est de 222 mètres. Le passage, sous ce pont, était regardé autrefois comme très-dangereux par les mariniers de la Seine. Il a été fort amélioré depuis.



Un de nos meilleurs auteurs dramatiques modernes, le spirituel Picard, a imprimé par sa jolie comédie de la *Petite Ville* une sorte de célébrité à Vernon. On trouve dans ses environs une source d'eau minérale ferrugineuse. La ville possède un marché le samedi de chaque semaine, trois foires qui ont lieu le 25 juillet, le 8 septembre et le samedi des Rameaux; des carrières de pierre au-dessus desquelles commence la forêt de Vernon; des fours à chaux et à plâtre, des tuileries, un grand commerce de blé, farine, vin, pierres de taille, plumes, bestiaux. — *Hôtels* : du Grand-Cerf, du Lion d'or, de Saint-Éloi. — *Cafés* : Hébert, Cortet, Dumesnil. — *Bains et petite salle de spectacle.*

45. GIVERNY (RIVE DROITE).

— Arrondissement des Andelys. — Canton d'Ecos. — Population, 500 habitants.

Ce village, éloigné de cinq lieues des Andelys et de dix-huit lieues et demie O. N. O. de Paris, n'est séparé de celui de Limetz que par un bras de l'Epte, limite des départements de l'Eure et de Seine-et-Oise.

46. **PORT VILLEZ (RIVE GAUCHE).**

Département de Seine-et-Oise. — Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières — Population, 200 habitants.

Chétif village, à cinq lieues et demie de Mantes et dix-huit et demie O. N. O. de Paris, en face Villez et Giverny et les deux embouchures de l'Epte. La limite septentrionale de cette commune est formée par un ruisseau qui se jette dans la Seine, et que traverse un pont sur lequel passe la route de Paris à Rouen. C'était autrefois le Rubicon de la contrée. D'une part la France, de l'autre la Normandie ! Bien du sang a rougi ses bords et son cours. — Nous voilà juste à moitié chemin de Rouen.

47. **LIMETZ (RIVE DROITE).**

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. — Population, 900 habitants.

Ce village est situé à cinq lieues de Mantes et dix-huit lieues O. N. O. de Paris, entre l'Epte et la Seine. Distant de cette dernière rivière de 1,200 mètres, c'est au hameau de Villez qu'il la voit recevoir la première par une double embouchure. L'Epte, dont le cours alimente de nombreuses usines, a sa source dans les collines qui séparent Neufchâtel de Gournay ; elle traverse cette dernière ville et celle de Gisors en séparant le département de la Seine-Inférieure

de ceux de l'Oise, de l'Eure, et de Seine-et-Oise. L'embouchure de l'Epte, aux eaux paisibles, ombragées de saules et de peupliers, est d'un aspect tout à fait mystérieux.

48. JEUFOSSE (RIVE GAUCHE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population , 400 habitants.

Ce village, dans le voisinage duquel les Normands campèrent plusieurs fois, est situé à quatre lieues et quart de Mantes et dix-huit lieues O. N. O. de Paris.

49. BENNECOURT (RIVE DROITE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population , 1,100 habitants.

A quatre lieues de Mantes et quinze lieues et demie O, N. O. de Paris, se dessine dans une situation charmante Bennecourt, qui n'est séparé de Bonnières que par la Seine, parsemée, dans ces parages, de verdoyantes prairies, et d'arbres touffus et élancés. La vigne tapisse abondamment les coteaux qui bordent le fleuve, et le vin qu'on en récolte est estimé dans le pays.

50. BONNIÈRES (RIVE GAUCHE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population , 800 habitants.

Ce bourg, bureau et relai de poste, est agréablement situé à deux lieues trois-quarts O. N. O. de Mantes. Sur son port s'opèrent un embar-

quement et un débarquement considérables de charbon, plâtre et bois. On y fabrique des ouvrages de vannerie. A une demi-lieue au-dessus a lieu l'embranchement des routes de Paris à Rouen par la vallée de la Seine , et de Paris à Cherbourg par Évreux.

51. FRENEUSE (RIVE GAUCHE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population, 900 habitants.

Ce village, situé à trois lieues et quart de Mantes, et à dix-huit lieues et demie O. N. O. de Paris, sur la route que le concessionnaire du pont suspendu de la Roche-Guyon a fait ouvrir entre ce pont et Bonnières, possède un sol fertile en vins. Il est célèbre aussi par ses petits et excellents navets, à écorce jaune comme ce terrain sablonneux. Il y a une teinturerie.

52. LA ROCHE-GUYON (RIVE DROITE).

Arrondissement de Mantes — Canton de Magny. —
Population, 900 habitants.

Ce bourg, qui tire son nom du rocher escarpé au pied duquel est situé le château qu'y fit bâtir, sous Louis-le-Gros, Guy ou Guyon, un de ses premiers seigneurs, est à deux lieues trois quarts N. O. de Mantes, et dix-huit lieues un quart O. N. O. de Paris. Il se dessine en forme de croissant, et s'appuie sur le bord de la Seine.

Dans le rocher auquel est adossé le bourg, ainsi que le château auquel il doit sa célébrité, est creusée, à une hauteur considérable, une chapelle, dont l'origine paraît remonter à une antiquité reculée. Long-temps, par un privilège spécial, le Saint-Sacrement y resta exposé sans relâche. On prétendait qu'à peu de distance saint Nicaise et sainte Pience avaient reçu le martyre. Ce saint Nicaise n'est pas l'archevêque de Reims; celui-ci lui est de beaucoup antérieur. Il vivait vers le troisième siècle, et prêchait dans le Vexin à l'époque où saint Denis annonçait l'Évangile sur les rives de la Seine.

On a tout lieu de croire que ce rocher fut, dans les premiers temps de la féodalité, le séjour d'un de ces petits despotes qui se partageaient alors la France. La tour à double enceinte qui le couronne est d'une construction fort ancienne; mais il est présumable que la tradition se trompe en l'attribuant aux Romains. Le premier seigneur connu est Hugues I^{er}, vicomte de Mantes. Son fils Hilledoin fonda, en 1052, le prieuré de Saint-Martin-la-Garenne, détruit pendant la révolution. C'est, comme nous l'avons dit, à Guy ou Guyon, fils d'Hilledoin, que la seigneurie doit son nom.

La demeure seigneuriale ne consista long-

temps qu'en cette tour antique. Plus tard, des bâtimens spacieux et commodes s'élevèrent au bas du rocher; mais, dans les moments de péril, les habitans se réfugiaient dans la tour. Les seigneurs occupaient le premier rang parmi ceux de la contrée. Ils entretenaient une garnison nombreuse dans la forteresse, regardée comme la clef du Vexin, et garantissant de ce côté Paris des attaques des Normands et des Anglais, si fréquentes au onzième siècle.

En 1097, Robert, comte de Meulan, vivement pressé par ces deux peuples, passa dans leurs rangs; et Guyon de la Roche, gagné à prix d'or, les reçut dans son château et à Vétheuil, d'où ils poussaient leurs incursions jusques aux portes de Paris.

Un peu plus d'un siècle après, Guy, seigneur de la Roche, fut assassiné dans son château par son beau-père. Un manuscrit du quatorzième siècle raconte cet événement avec une naïveté de style fort touchante. Les vassaux, loin de reconnaître le meurtrier, allèrent demander vengeance aux barons voisins. On l'assiégea dans sa tour. Qu'il soit *occis de laide mort et villainie*, dit Louis-le-Gros, qui fut consulté. Et effectivement le traître et ses partisans furent passés au fil de l'épée, et leurs corps traînés sur des claies, et jetés à la rivière.

Peu de temps après la prise de Mantes, en 1418, le roi d'Angleterre assiége, dans la Roche-Guyon, Perrette de la Rivière, veuve de Guy VI, tué à la bataille d'Azincourt. Elle se défend pendant deux mois. « Prêtez-moi serment, lui dit Henri, et je vous laisserai vos terres et seigneuries. — Non, répond-elle; j'aime mieux tout perdre et m'en aller dénuée de tous biens, moi et mes enfants, que moi mettre et mes enfants ès mains des anciens ennemis de ce royaume, et de laisser ainsi mon souverain seigneur et roi. »

Charles VII, pour récompenser sa fidélité, la nomma première dame d'honneur de la reine. Son fils Guy VII rentra plus tard en possession de la tour par la défection d'un capitaine anglais qui en avait la garde.

La fille unique de Guy VII porta ce fief en dot dans la maison de Silly. En 1546, Louis de Silly y reçut François I^{er} et sa cour. Ce fut durant ce séjour que le jeune et brave comte d'Enghien, frère du roi de Navarre et du premier prince de Condé, y fut tué par la chute d'un coffre jeté d'une fenêtre, et qui lui brisa le crâne. On soupçonna que cette mort ne fut pas naturelle. François I^{er} étouffa cette affaire dans laquelle de grands personnages eussent été compromis.

Henri de Silly, fils du précédent, fut l'époux de la belle Antoinette de Pons, marquise de Guercheville ; il mourut jeune, et sa veuve fixa sa résidence à la Roche-Guyon. Pendant les guerres de la Ligue, Henri IV, passant un soir très-fatigué devant le manoir, y fit demander l'hospitalité pour une nuit seulement, et devint éperdument amoureux de la châtelaine. Ses efforts pour la séduire furent inutiles : « Non, sire, lui répondit-elle, jamais ! Je ne suis pas d'assez bonne maison pour être votre femme, et je suis de trop bonne maison pour être votre maîtresse. » Le monarque, renonçant à triompher de sa résistance, lui dit : « Puisque vous êtes véritablement dame d'honneur, vous le serez de la reine. » Il tint plus tard sa promesse. Les mémoires du temps rapportent que chaque fois que le galant Béarnais venait prendre son gîte au château, la belle veuve, après l'avoir reçu publiquement, traversait la rivière, et allait coucher à la Vacherie, lieu de péage, situé sur l'autre bord, en face du manoir.

Madame de Silly ayant épousé en secondes noces Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, cette famille se trouva en possession de la seigneurie, qui, dès 1621, avait été érigée en duché-pairie en faveur de François de Silly, mort

sans enfants. Roger, duc de la Roche-Guyon, fils issu du second mariage, fut le bienfaiteur du pays : une rente de 2,000 livres, qu'il créa en faveur des indigents de la contrée, est encore payée de nos jours. Il fut tué, en 1646, au siège de Mardick. Sa fille unique ayant épousé, en 1659, le duc de la Rochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, cette terre passa dans cette maison.

Le petit-fils du célèbre moraliste Alexandre de la Rochefoucauld y fut exilé par Louis XV pour avoir conseillé à ce prince, durant sa fameuse maladie de Metz, de renvoyer la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse. Cet exil, qui dura dix ans, tourna au profit du pays : il fit ouvrir et paver plusieurs routes ; le village lui dut une belle fontaine avec une inscription latine, dans laquelle on remarque deux lacunes. Elles proviennent de deux mots effacés pendant la révolution, ainsi que les armoiries du fondateur : ces deux mots sont *dux* (duc) et *ductam* (amenée) que les ignorants traduisirent par *duchesse*. Le duc de la Rochefoucauld agrandit aussi et embellit considérablement le château ; il y fit élever de belles écuries et creuser, au sommet du rocher, un immense réservoir qui peut contenir 2,200 muids d'eau amenés par des canaux qui s'étendent dans les environs

à plus d'une lieue de distance. Des tuyaux, habilement disposés, la portent dans tous les appartements, les basses-cours et les jardins.

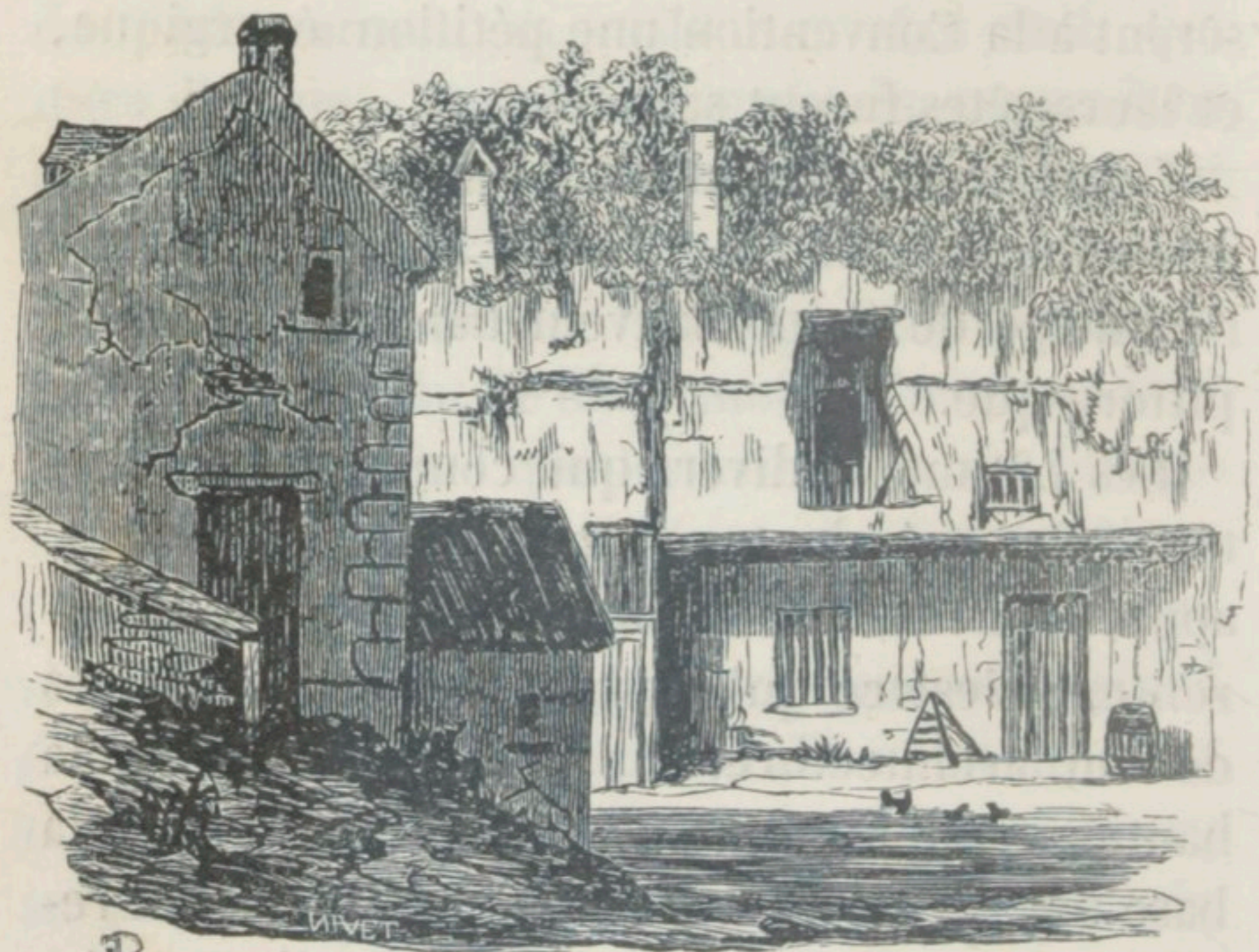
Sa fille, la duchesse d'Anville, fut aussi la bienfaitrice du pays; elle y fit ouvrir des chemins, et y fonda des établissements de charité. Elle ajouta au château un corps de bâtiment, où était une riche bibliothèque, avec plusieurs manuscrits, entre autres celui des *Maximes*. Après avoir vu périr, dans la révolution, son fils et son petit-fils, elle se retira avec sa petite-fille à la Roche-Guyon, où elles furent arrêtées; mais toutes les communes environnantes adressèrent à la Convention une pétition énergique, et leurs têtes furent sauvées.

Cette terre appartient toujours à la famille de la Rochefoucauld. Près de là, on remarque l'ermitage de Saint-Sauveur dans une situation pittoresque.

Les bâtiments divers qui composent ce château, flanqué de tours et environné de fossés, appartiennent, on le voit, à des époques différentes; c'est ce qu'attestent les formes variées de leur architecture. La tour qui couronne la hauteur communique avec l'édifice placé à la base par un escalier creusé dans le roc. On remarque à la Roche-Guyon, outre l'église paroissiale, le perron du château, la salle d'entrée,

le salon, la bibliothèque, le théâtre, et la chambre dans laquelle coucha Henri IV, avec le même lit, les mêmes rideaux, le même ameublement, son portrait original, son fauteuil et celui de Louis XIV. La chapelle, creusée dans le roc à une grande élévation, renferme plusieurs tombeaux de personnages historiques. Les jardins sont vastes et bien distribués. Le potager a huit arpents. Une promenade, établie à grands frais sur la crête du coteau, auparavant nue et aride, fixe surtout l'attention.

Les habitations du bourg sont en partie taillées dans le roc calcaire.



B.

La Roche-Guyon, siège autrefois d'un bailliage

ducal et de la juridiction d'un grenier à sel, produit un peu de vin. Il y a aussi de beaux bois et de jolies prairies. Il s'y tient deux foires par an : le mardi qui suit le 11 juin et le mardi qui suit le 25 novembre ; il y a marché le mardi de chaque semaine. On y voit une fabrique de bonneterie. Le bac a été remplacé par un beau pont suspendu de 200 mètres d'ouverture, d'une seule travée. Le péage de ce pont si hardi a été concédé pour quatre-vingt-dix-neuf ans à M. Bouland, ingénieur civil.

55. HAUTE-ILE (RIVE DROITE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Magny. —
Population, 300 habitants.

Ce village, qui a pour annexe le hameau de Chantemerle, est situé à trois lieues un quart de Mantes, et dix-sept un quart O. N. O. de Paris, au bord de la Seine, sur un long banc de rochers, dans lequel on a creusé l'église, qui est une véritable curiosité, et un ancien château seigneurial, dont on voit les restes, et qui appartenait à un neveu de Boileau. Le poète y fit de fréquents séjours, et, pour payer l'hospitalité qu'il y recevait, un jour il écrivit ces vers dans sa sixième épître :

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville,
Et contre eux la campagne est mon unique asile :

Du lieu qui me retient veux-tu voir le tableau ?
 C'est un petit village, ou plutôt un hameau,
 Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
 D'où l'œil s'égaré au loin dans les plaines voisines.
 La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
 Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
 Qui, partageant son cours en diverses manières,
 D'une rivière seule y forment vingt rivières.
 Tous ces bords sont couverts de saules non plantés,
 Et de noyers, souvent du passant insultés.
 Le village au-dessus forme un amphithéâtre.
 L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre,
 Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
 Chacun sait de sa main creuser son logement.
 La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
 Se présente au soleil, de murs environnée :
 Le soleil en naissant la regarde d'abord,
 Et le mont la défend des outrages du Nord.

Boileau, dans l'édition de ses œuvres, qu'il donna en 1702, avait mis en note ces mots : *Haute-Ile, petite seigneurie appartenant à mon neveu l'illustre M. Dongois.* Cet illustre Dongois était greffier en chef du parlement de Paris. C'est de lui que Voltaire a dit, dans son épître à Boileau :

Chez ton neveu Dongois je passai mon enfance,
 Bon bourgeois qui se crut un homme d'importance.

Cette terre fut vendue, en 1748, au duc de la Rochefoucauld, qui fit abattre la plus grande partie du château.

54. **MOISSON (RIVE GAUCHE).**

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population , 900 habitants.

Gros village situé à trois lieues de Mantes et dix-huit lieues O. N. O. de Paris.

55. **VÉTHEUIL (RIVE DROITE).**

Arrondissement de Mantes. — Canton de Magny. —
Population , 700 habitants.

Ce beau village , très-agréablement situé , à deux lieues N. O. de Mantes et seize lieues O. N. O. de Paris , était jadis défendu par un château-fort , dont il ne reste plus que des ruines. Son église , mélange gracieux de gothique et de renaissance , s'élève au milieu d'un groupe de maisons blanches. Son portail est décoré de jolies sculptures ; l'intérieur est divisé en trois nefs.

Vétheuil a deux moulins , situés au confluent de deux petits ruisseaux qui débouchent dans la Seine en amont du village. Il possède , en outre , un four à chaux et des carrières de pierre de taille.

En face de Vétheuil , sur la rive gauche de la Seine , entre Mousseaux et Moisson , est le petit village de Lavacourt , qu'il ne faut pas passer sous silence.

Le poète Vigée , qui a joui d'une certaine réputation sous l'Empire et qui fut plus d'un

demi-siècle la providence de l'*Almanach des Muses*, avait à Vétheuil une maison de campagne, dont il est souvent fait mention dans ses ouvrages, notamment dans son poème des *Visites* :

Vétheuil, séjour champêtre et modeste héritage.

.....
Je vais de ton verger admirer la culture,
Dans leurs cours fraternels suivre tes deux ruisseaux ;

.....
Sous tes vieux marronniers, fiers de leur ombre antique,
Jouer des doux ébats de la gaité rustique,
Et, loin des importuns, content d'être oublié,
Vivre pour les beaux-arts, la paix et l'amitié.

56 MOUSSEAUX (RIVE GAUCHE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population, 450 habitants.

Encore un joli village, avec des eaux, de la verdure, de l'ombrage, à deux lieues trois quarts de Mantes et dix-sept lieues un quart O. N. O. de Paris.

57. MÉRICOURT (RIVE GAUCHE).

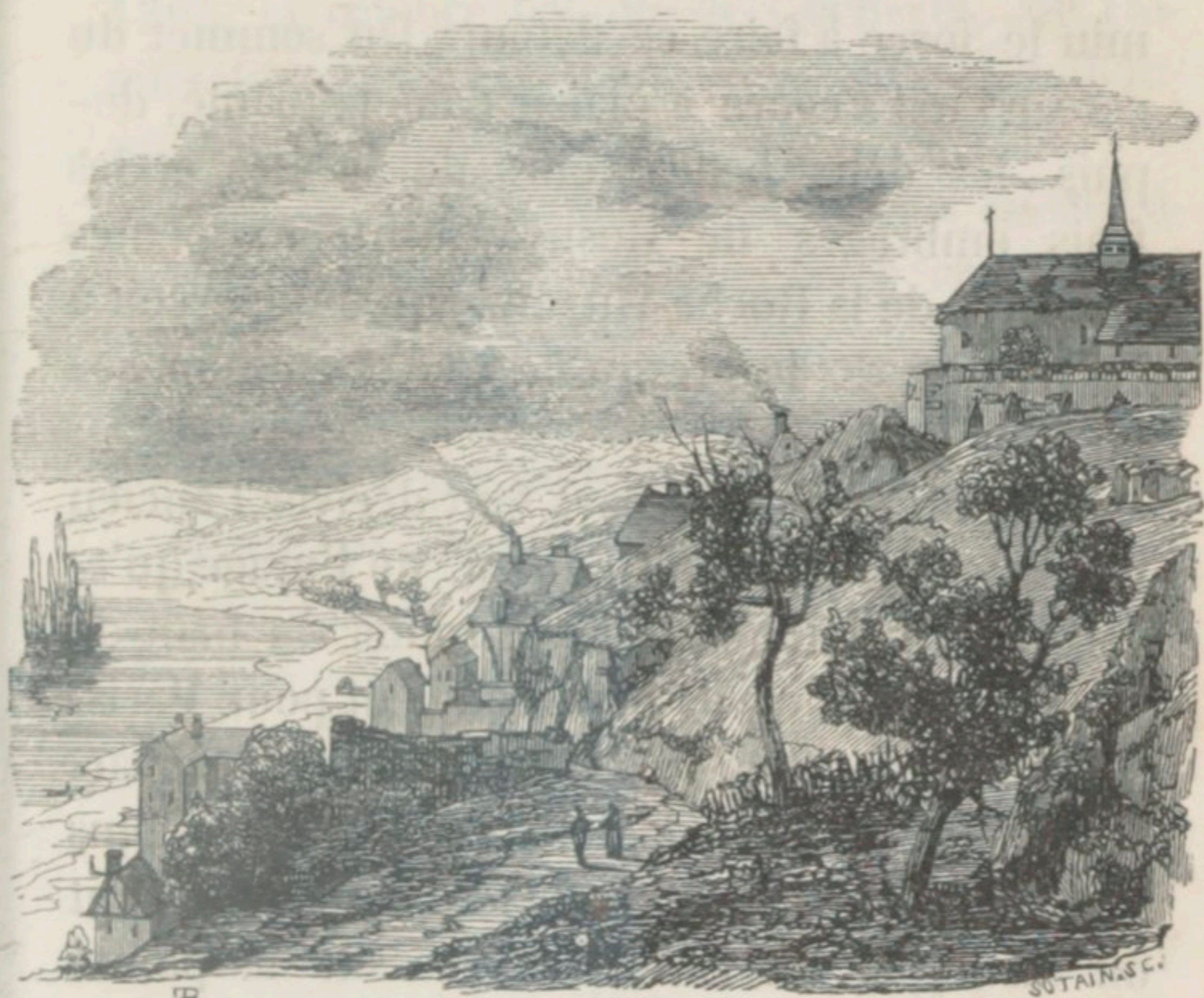
Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —
Population, 300 habitants.

Ce petit village, qui n'offre rien de remarquable, est situé à deux lieues et demie de Mantes et dix-sept lieues O. N. O. de Paris.

58. ROLLEBOISE, ou ROBOISE (RIVE GAUCHE).

Arrondissement de Mantes. — Canton de Bonnières. —

Population, 400 habitants.



Ce village, assez mal bâti, qui n'a qu'une seule et longue rue, et que traverse la route, à pente rapide, de Paris à Caen, est situé à deux lieues O. N. O. de Mantes et seize lieues O. N. O. de Paris, sur le penchant et au pied d'une colline escarpée, du haut de laquelle on jouit d'une vue magnifique, embrassant le cours sinueux du fleuve qui s'écarte de la route de la Nor-

mandie qu'il suivait depuis Poissy, et fait un détour immense pour venir la rejoindre à Bonnières, éloigné seulement d'une lieue de Rolleboise. Une énorme roche qui lui barre le chemin le force à faire ce détour: Du sommet du coteau l'œil s'égaré à plaisir dans la plaine, depuis les deux belles tours de Mantes et les frais ombrages de Rosny, jusqu'aux pentes abruptes de la Roche-Guyon, qu'on aperçoit à l'extrémité de la presqu'île que forme le repli de la Seine.

Les antiquaires du pays font dériver l'ancien nom du village, *Rouilleboise*, de l'usage qu'avaient les habitants de faire rouler du haut de la côte le bois qu'ils embarquaient pour Paris. Nous sommes loin d'adopter pour notre part cette étrange étymologie. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la vieille tour en ruines dont on distingue les rares vestiges sur la pointe d'un roc, tout près de l'église, est le reste d'un vaste château-fort que défendirent trente mille Anglais et Navarrois, braves soldats commandés par Wantaire-Austrade, lieutenant de Charles-le-Mauvais. Dix mille bourgeois de Rouen le cernaient depuis quelque temps sous les ordres de Jacques-le-Lieur. Le siège traînait en longueur. Duguesclin accourut avec sa petite armée, électrisa les assiégeants, fit jouer la

mine et rentra vainqueur dans la place dévastée.

Près de ces lieux, sur les bords de l'Eure, entre Évreux et Vernon, fut livrée, le 17 mars 1364, la célèbre bataille de Cocherel, où Duquesclin mit dans une déroute complète l'armée de Charles-le-Mauvais.

La position de Rolleboise, avec son église bâtie sur le haut de la colline, avec ses maisons confusément échelonnées sur son versant, est, sans contredit, une des plus pittoresques des bords de la Seine de Rouen à Paris.

Ce village n'a de nos jours d'autre célébrité que sa galiote qui vient de Poissy, célébrité plus que modeste, s'il en fut.

